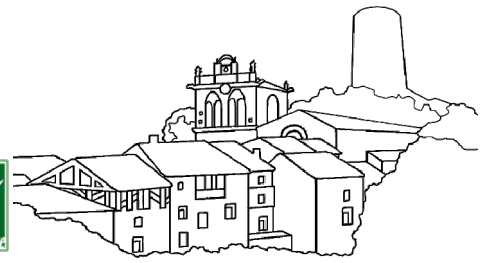


Le Feuillet municipal

Numéro exceptionnel



AURIGNAC
UNE COMMUNE DES
TERRES D'AURIGNAC



ALERTE !!

Le Comtal filerait-il à la cloche de bois ?

Lundi 22 septembre,
par une communication téléphonique du vice-Président du Conseil
Départemental au handicap, Jean-Michel LOSEGO apprend que le projet du
déménagement de résidents du Comtal sur le site proposé par la municipalité
est déclaré caduc et sans suite par l'AGAPEI ...

Monsieur le Maire a immédiatement fait part de sa sidération devant les attitudes méprisantes envers les parties engagées au même projet (les usagers et leurs familles, les salariés et la Municipalité d'Aurignac) et l'absence de toute considération et respect de procédure.

Réunissant son **Conseil Municipal le 31 octobre**, Jean-Michel LOSEGO a exposé la situation actualisée des informations et éléments partagés avec le collectif de salariés et les représentants des familles mobilisées.

En conclusion de séance, **une motion municipale a été votée** et adressée au président du CD31 ainsi qu'au président de l'AGAPEI dénonçant leur façon indécente de procéder et **contestant le bien-fondé de forcer les résidents et les professionnels des équipes** à quitter un site géographique sans égal, un environnement naturel sans danger et dans un village où la vie sociale, dynamique et riche d'activités et de manifestations, est un vecteur très favorable à la qualité de vie.

Pour rappel

L'AGAPEI «AGir avec Amis, Parents et Professionnels pour les Personnes en situation de handicap», est installée depuis plus de 40 ans sur le site de Joulin ; le bail emphytéotique avec la Société Les Chalets est arrivé à son terme le 31 décembre 2019. À cette date, il appartenait à l'association, locataire, d'avoir, en anticipation, pris ses dispositions pour la suite de son activité.

Force fut de constater qu'aucune perspective n'avait été travaillée.

Informée dès 2016 que l'AGAPEI ne souhaitait pas demeurer sur ce site au 1^{er} janvier 2020, l'équipe municipale s'est mobilisée pour envisager et mettre en œuvre à la suite du départ de l'AGAPEI, une solution d'avenir pérenne sur le site de Joulin, propriété de la commune.

Un comité de pilotage a été installé, réunissant, autour du Maire et des élus du Conseil Municipal, des services compétents en prospective et aménagement de territoire.

L'objectif est de mettre ce patrimoine communal à vocation économique à disposition d'un opérateur dont l'activité contribue aux recettes du budget d'Aurignac et à l'essor local.

Le site de 6,5 hectares, bien situé sur la colline de Joulin, dispose de bâtiments dont la destination est à même de convenir à des activités de registres très diversifiés.

Atermoiements associatifs et attentisme du C.D. 31

Depuis maintenant 5 ans, nous ne pouvons pas impulser de projet de développement dans notre bassin de vie rurale. **Pourquoi ?**

L'AGAPEI, qui avait initialement choisi de transplanter toute l'activité du Foyer le Comtal à Boussens, a dû prendre en compte la parole du Président Méric, demandant que le projet soit réalisé sur les deux sites de Boussens et Aurignac, l'AGAPEI ayant validé le terrain proposé ... **Mais, encore une fois, plus rien !!**

L'AGAPEI a mis le dossier en veilleuse et nous n'en avons plus entendu parler ni dans les instances obligatoires de l'établissement, ni dans quelque rencontre avec la Direction du Comtal. **Pourquoi ?**

Deux directeurs généraux ont succédé au DG qui avait monté le dossier avec le concours de la municipalité de Boussens dont le Maire, était alors vice-Président au Conseil Départemental. **Jamais rencontrés, pourquoi ?**

L'abandon par le Conseil Départemental de l'activité du Comtal à Aurignac devient, de fait, un assèchement des ressources du territoire. **Pourquoi ?**

Le reniement conjoint du CD 31 et de l'AGAPEI nous font dire

ASSEZ !

SAMEDI 9 NOVEMBRE 2024

RASSEMBLEMENT 10H30 PLACE DU FOÏRAÏL

Contestant la décision de l'AGAPEI,
entérinée par le Conseil Départemental,
d'abandonner la démarche de maintien d'une partie d'activité du
Foyer de vie Le comtal sur la commune d'Aurignac,
les familles des résidents et les salariés du Comtal
organisent un rassemblement de protestation
et d'information à la population

VENEZ NOMBREUX SOUTENIR LEUR LÉGITIME REVENDICATION !